

Avis de constitution

SOCIETE « LIVITY LOGISTICS » en abrégé « LL »

Siège Abidjan cocody Riviera-palmeraie, Lot 1863,  
Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LIVITY LOGISTICS » en abrégé «  
LL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport public
- Location de machines et de camions
- Vente de machines et de camions d'occasion
- Manutention
- Aménagement du territoire
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody Riviera-palmeraie, Lot 1863,  
Ilot 105

Dirigeant(s) M DIAH ARMA YOULO II (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03766 du 23/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23107/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

